

.....Souvenez-vous des anciens jours, etc., etc., livre 32, verset 7, Déteuronome a dit l'éloquent orateur. Lorsque depuis son berceau, un peuple comme le peuple canadien, a marché dans le sentier de la foi et du dévouement, il lui faut des fêtes nationales pour exprimer sa joie et sa reconnaissance, des fêtes grandioses où ses espérances temporelles se mêlent aux espérances d'un monde meilleur. Il réunit dans ses temples et offre à Dieu les élans de sa joie, de sa reconnaissance, à la fois religieux et patriotiques. Honneur à la Société Saint-Jean-Baptiste qui, dans l'intérêt de la nationalité canadienne-française, a organisé cette démonstration, cette grande-fête patriotique ; elle a compris et vaillamment appliqué cette devise : Religion et Patrie. Lève-toi dans ta beauté et ta gloire, noble cité de Champlain, tes enfants sont venus de loin pour te voir et te contempler. Venez, vous tous, les fils des places les plus éloignées, avec vos nombreuses bannières, vos magnifiques chars allégoriques, venez dans cette fière cité où chaque pierre est un souvenir du passé. Venez, vous qui êtes le digne représentant de notre gracieuse souveraine ; venez vous pontife, représentant du chef de l'église catholique, venez, vous sociétés sœurs, enfants de l'Acadie, venez tous vous réjouir. *Ecce quam bonam, quam jucundum habitare fratres in unum ? Cor unum anima mea.*

Quel est le but d'une si grande démonstration ? celui du développement moral et matériel de notre nationalité. Nous avons commencé par un acte de religion, nous sommes venus réciter le symbole de notre foi, le *credo*, recueilli de la bouche de l'homme-Dieu lui-même, par les apôtres.

Quelle a été la vocation du peuple canadien-français ? Le peuple a-t-il été fidèle à sa vocation ? Quels sont les moyens à prendre pour arriver à la remplir parfaitement ? A chaque peuple, le fils de Dieu a imposé l'obligation de suivre sa loi, de la proclamer, de la faire aimer et de la propager ; sa mission est donc de propager la vérité, la foi, l'espérance, la charité, la civilisation. Quel était le motif des rois de France en envoyant des colonies chrétiennes dans le nouveau-monde ? Le premier acte de Jacques-Cartier en venant au Canada, au nom du roi très chrétien, c'est de prendre possession du pays au nom de ce même roi, au nom de la religion et de la civilisation. C'est la mission du peuple canadien-français. A la vue de ces colons, les naturels ont dû se dire comme autrefois les habitants de la Judée, lors de la naissance de Saint Jean-Baptiste environné de grands prodiges : *Quis putas puer iste erit ?*

L'orateur rappelle les principaux faits de la race française en Amérique et de par le monde. Il nomme Samuel de Champlain. Nommer Champlain, dit-il, c'est nommer le plus grand homme d'état de notre nationalité ; chrétien comme Charlemagne et Saint Louis, il veut que la religion soit la base de la nouvelle colonie. Aussi en 1615, il amène avec lui des missionnaires : à leur tête s'avance les nobles enfants de St. François d'Assise ; bientôt les suivent les héroïques fils de Loyola. Déjà les premières pages de notre histoire témoignent hautement de ce fait éclatant et admirable que, dès le berceau de la colonie, c'est l'union de la religion et de la patrie. La religion préside à l'œuvre, la dirige et la propage.

A-t-il été fidèle à sa vocation ? En 1635, on enregistre la fondation du collège